

# Quatre communes du Grand Fribourg publient leurs bans de fiançailles

**SARINE** • *Corminbœuf, Chésopelloz, Givisiez et Granges-Paccot vont convoler. Envisagée pour 2016, la fusion avec Fribourg, Villars-sur-Glâne et Marly est recalée.*

CLAUDINE DUBOIS

Nom de code: 2c2g. Objectif: un mariage à quatre, dans le même bassin géographique. Composée de Corminbœuf, Chésopelloz, Givisiez et Granges-Paccot, la nouvelle commune de 8125 habitants s'étendra sur 1480 hectares au nord de l'agglomération de Fribourg.

Entourés d'une forte délégation de leurs Conseils communaux respectifs, les quatre syndics ont annoncé hier matin à Granges-Paccot le démarrage de leur projet de fusion. Avec la ferme volonté de mener à bien un mariage déjà esquissé deux fois sans suite ces quinze dernières années entre les trois plus grandes. Tandis que Corminbœuf avait régulièrement essuyé un refus poli de Chésopelloz lorsqu'elle l'invitait à faire administration commune.

Les édiles rebondissent sur une proposition de fusion par étapes formulée à titre de variante par l'expert chargé d'une préétude de fusion de Fribourg et de cinq de ses voisines («La Liberté» de samedi). Ceci dans le cadre de la convention signée en mai 2009 par les autorités des six communes et l'association Fusion 2011. C'est en prenant le pouls des équipes communales en place que le professeur Jean-Claude Perret-Gentil en est arrivé à proposer une alternative.

## A dimension humaine

Selon les quatre syndics, la fusion 2c2g, qui emporte l'adhésion unanime des quatre exécutifs, s'inscrit dans le sens de l'histoire. Elle entérine de nombreuses collaborations: police intercommunale ACoPol, pompiers, home pour personnes âgées et projet de cercle scolaire, entre autres.

Pour Christian Vorlet, syndic de Chésopelloz, la nouvelle commune restera «de dimension humaine, ce qui permettra de garder le lien de proximité avec les habitants tout en offrant les avantages de la fusion»: une administration plus rationnelle et la professionnalisation de certains services notamment. Michel Ramuz, syndic de Givisiez, abonde: «Nos communes ont atteint une taille critique, mais restent individuellement trop petites pour engager des professionnels qui pourraient assurer à nos prestations l'efficacité et la qualité souhaitées».



Les «futurs mariés» (de g. à dr.): Albert Lambelet, Michel Ramuz, René Schneuwly et Christian Vorlet, respectivement syndics de Corminbœuf, Givisiez, Granges-Paccot et Chésopelloz. ALAIN WICHT

Albert Lambelet, syndic de Corminbœuf, souligne que la nouvelle entité 2c2g, qui sera dotée d'un Conseil général, pourra «partager avec d'autres communes le rôle de leader dans l'agglomération». Elle aura aussi une meilleure vision stratégique. De son côté, René Schneuwly, syndic de Granges-Paccot et président du comité de l'ag-

glom, explique le choix du processus par étapes: «En choisissant un périmètre restreint, les communes de Corminbœuf, Chésopelloz, Givisiez et Granges-Paccot veulent se donner une chance: la réussite de l'opération est sans doute de nature à favoriser un phénomène d'entraînement pouvant conduire à une fusion à plus grand échelle...»

René Schneuwly se défend de bafouer la volonté des citoyens qui se sont exprimés par voie d'initiative en faveur d'une fusion.

«Nous restons dans le processus, mais nous choisissons de travailler par étapes. Nous attendons avec impatience que Fribourg, Villars-sur-Glâne et Marly se positionnent.»

## SITUATION ACTUELLE



## REPÈRES

### Les quatre communes

- > **Chésopelloz** Population: 125 habitants. Surface: 170 ha. Taux d'imposition actuel: 50 %. Figure avec sa voisine Corminbœuf dans les dix communes les plus riches du canton.
- > **Corminbœuf** Population: 2200 habitants. Surface: 560 ha. Taux d'imposition actuel: 75 %. Deux projets de fusion ces 15 dernières années avec Givisiez et Granges-Paccot ont été abandonnés.
- > **Givisiez** Population: 3200 habitants. Surface: 250 ha. Taux d'imposition actuel: 64,9 %.
- > **Granges-Paccot** Population: 2600 habitants. Surface: 400 ha. Taux d'imposition actuel: 67,8 %.

## «COMME LE TANGO, ON FAIT TROIS PAS EN AVANT ET UN PAS EN ARRIÈRE»

«**Déçu**» par la décision de fusion des communes du nord de l'agglomération, qu'il considère comme «une erreur stratégique», Pierre-Alain Clément, syndic de Fribourg, prend acte de la volonté de convoler de Chésopelloz, Corminbœuf, Givisiez et Granges-Paccot. «C'est comme quand on danse le tango, plusieurs pas en avant et un pas en arrière.»

«Le pronostic idéal reste la fusion à six», insiste Pierre-Alain Clément. Qui se demande «s'il ne serait pas judicieux d'organiser au printemps 2011 un vote consultatif dans l'ensemble des communes sur cette question».

A ce jour, une chose paraît certaine au syndic de Fri-

munes s'adjoignent au processus, on peut même imaginer que Villars-sur-Glâne adhère à la nouvelle grande commune...» Erika Schnyder reconnaît une vertu à la décision des communes du nord de l'agglomération: «Elles régleront un certain nombre de choses entre elles. Le processus engagé jusqu'ici nous a montré qu'il y avait beaucoup de difficultés à aplanir». Un rapprochement plus global sera peut-être facilité après la fusion des communes du nord.

**Du côté de Marly**, le syndic Jean-Pierre Helbling attend une discussion avec son exécutif pour se prononcer: «Jusqu'à maintenant, on était impliqué

pour une fusion à six dans le délai plus raisonnable de 2016. Nous avons beaucoup travaillé et avons vu que même ce délai de 2016 paraît utopique», rapporte Erika Schnyder.

**Pierre-Alain Clément** renvoie les trois communes qui ont signé la convention avec Fusion 2011 à leurs responsabilités.

Le préfet de la Sarine, Carl-Alex Ridoré va dans le même sens: «Je vais aborder ces communes pour leur demander comment elles vont répondre à cet engagement aux termes de la convention.»